DEPARTEMENT DE LA MARNE Envoyé en préfecture le 12/04/2021 Reçu en préfecture le 12/04/2021

Affiché le

ID: 051-215101395-20210406-1449-DE

ARRONDISSEMENT DE CHALONS EN CHAMPAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON DE CHALONS - 3

SEANCE DU 06 AVRIL 2021

COMMUNE DE CHEPY

L'an deux mil vingt et un, le six avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes ROGER ROBERT sous la Présidence de Monsieur ROUSSINET Jérôme, maire

Date de convocation:

26 mars 2021

Étaient présents Mesdames, Messieurs :

MENISSIER Martine, VILLE Gérard, DUROST Raphaël, ROBERT Pascal, CASERT Catherine, MAILLARD Dany, SOURDET Joëlle, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

Nombre de

Conseillers: 11

Absent: Monsieur GIOVANNI Philippe,

Présents : 10

Pouvoir : 0 Votants : 10 Formant la majorité des membres en exercice.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

N° 1449/2021

A été élue secrétaire : Madame MENISSIER Martine.

Objet:

VOTE DU BUDGET 2021 Le Conseil Municipal, après délibération unanime, établit et vote le budget pour l'exercice 2021, équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

- section investissement : 221 766.00 € - section fonctionnement : 437 667.00 €

Extrait certifié conforme, Fait à Chepy, le 08 avril 2021.

Le Maire,

J. ROUSSINET